279	P NP	DM32
Projet d	le parc éolien de Sair	nt-Valentin
		6211-24-047

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR
MADAME COLETTE BOISVERT

Le projet éolien de Saint-Valentin n'est pas le bienvenu dans mon village. C'est tout mon coin de la Montérégie qui en sera affecté.

Vous avez choisi cet emplacement sans nous avoir consultés, ce n'est pas démocratique.

Il est clair que ce projet n'a pas l'acceptabilité sociale dont on parle lorsqu'il s'agit de développement durable.

Vous avons les plus belles terres agricoles du Québec et seulement 2 % du territoire québécois est protégé pour l'agriculture. Vous allez en détruire une partie pour installer des éoliennes industrielles. C'est impensable un tel projet.

Notre environnement sera grandement affecté. Les gens viendront-ils demeurer dans un village hypothéqué par le bruit? Qui construira sa nouvelle maison ici? Est-ce que cela fera fuir les touristes? Plusieurs questions sont sans réponse.

Que dire de l'immigration des oies blanches, des canards et des petits oiseaux qui arrêtent ici pour se nourrir? Se heurteront-ils sur les pales des éoliennes?

Le seul endroit possible à ce projet est loin des lieux habités, sur des terrains montagneux en pleine forêt.

Mémoire	présenté	au	BAPE	par	

Colette Boisvert

Note: je ne présenterai pas mon mémoire lors de la deuxième partie des audiences publiques qui reprendront le 4 avril 2011.